

INFO OGEC 2020-2021

RETRIBUTIONS :

Fin juin 2020, le bureau d'OGEC a voté les rétributions et le forfait fourniture pour la rentrée 2020-2021.

	rétribution mensuelle	forfait fournitures mensuel	total mensuel
1 ^{er} enfant	16 €	5 €	21 €
2 ^{ème} enfant	15 €	5 €	20 €
3 ^{ème} enfant	12 €	5 €	17 €

Les rétributions financent les investissements immobiliers (prêts pour la rénovation des bâtiments, toiture, huisseries, sécurité...) **et la mise aux normes d'accessibilité.** La participation des parents et amis bénévoles lors des différents travaux permet un coût inférieur aux départements voisins.

Le forfait fournitures englobe les feuilles, cahiers, classeurs, pochettes cartonnées, trieur, peinture..., ainsi que les renouvellements de crayons, colles, gommes... nécessaires à chaque enfant tout au long de l'année.

Les prélèvements mensuels seront réalisés chaque mois. Voici les dates prévues :

- 21 septembre
- 9 octobre
- 9 novembre
- 9 décembre
- 9 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 9 avril
- 9 mai
- 9 juin



TARIFS GARDERIE :

Les tarifs de garderie ont été maintenus comme l'année précédente.

matin	0.90 €	16h30 à 18h	0.90 €
18h à 18h30	0.40 €	après 18h30	0.45 € par 1/2h

Dans le cahier de liaison ou par mail, une facture vous sera adressée tous les deux mois selon la fréquentation de votre/vos enfant(s) avant d'être prélevée sur votre compte.